



**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 4 novembre 2021

### **La Direction générale des Entreprises et le Comité stratégique de filière Infrastructures numériques lancent un nouvel appel à projet « territoires intelligents et durables » :**

Lancé dans le cadre de la stratégie d'accélération « Solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants » du 4ème Programme d'investissements d'avenir (PIA4) et du plan France Relance, l'appel à projets « Territoires intelligents et durables » vise à soutenir des projets structurants, pérennes et qui peuvent être sources d'inspiration pour d'autres porteurs et territoires.

Cet appel à projet a vocation à soutenir principalement les collectivités territoriales, syndicats mixtes ou syndicats intercommunaux (et autres formes associées) ayant pour ambition d'apporter une solution à un problème de pilotage de politiques publiques ou d'améliorer la gestion ou l'exploitation d'un ou plusieurs services aux usagers.

Concrètement, les projets doivent permettre le pilotage et la gestion opérationnelle de politiques publiques grâce à la donnée et la création de nouveaux services innovants à destination d'acteurs du territoire (public, privé, citoyens...).

Les lauréats de l'appel à projet pourront être soutenus financièrement, notamment dans les dépenses de R&D et d'investissements directement liées au projet présenté. Les projets en consortium pouvant associer en complément des acteurs entreprises ou de la recherche sont également envisagés. Ces partenaires pourront dans ce cas être également soutenus dans le cadre du projet.

En outre, la Banque des Territoires, opérateur pour le compte de l'Etat de cet appel à projet, pourra mobiliser ses outils de financement en prêts et en fonds propres pour compléter le soutien aux projets lauréats, en faveur de territoires plus durables et plus attractifs.

L'appel à projet sera organisé en 2 vagues de sélection dont les clôtures sont programmées : la première vague clôturera le 17 janvier 2022, et la seconde le 7 septembre 2022.

Le cahier des charges est accessible après inscription sur la plateforme <http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com> et via le site internet [www.banquedesterritoires.com](http://www.banquedesterritoires.com).

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex